

# L'ÉCHO DU MONÊTIER

Le Journal Municipal - [www.monetier.com](http://www.monetier.com)

#2

PRINTEMPS  
2021





## MESDAMES ET MESSIEURS, MES CHERS CONCITOYENS,

Voilà un an que vous nous avez accordé votre confiance (le 15 mars 2020) et bientôt un an que nous avons pris nos fonctions (le 23 mai 2020).

Je ne vous cache pas que ce début de mandat, habituellement consacré à une prise de connaissance des dossiers, a été consacré en grande partie à la gestion de la crise sanitaire ; qui n'est malheureusement pas terminée.

Toute la nouvelle équipe municipale a été à pied d'œuvre durant cette année pour faire émerger ses idées, participer aux décisions, favoriser les échanges et la communication, pour voir aboutir les prémices de ce que nous souhaitons mettre en place.

La saison d'hiver qui vient de se clôturer, une nouvelle fois de manière précoce, a mis en valeur les différentes facettes de notre commune, ignorées jusqu'à présent par la majorité des skieurs.

Nous avons sur notre territoire une belle carte à jouer, même si le ski restera le moteur essentiel de l'économie de la station.

Je remercie tous les acteurs économiques et habitants qui ont su, dans ce contexte morose, faire honneur à l'accueil montagnard de nos visiteurs.

Cette nouvelle édition de notre journal municipal vous permettra de prendre connaissance des actions menées et de la direction donnée à notre mandat.

Je vous souhaite à tous le bonheur et la santé, pour vous et autour de vous, et que la bienveillance continue de porter notre commune.

### Jean-Marie REY

Maire du Monêtier-les-Bains  
Vice-Président de la Communauté de Communes  
du Briançonnais délégué au développement  
économique et à l'agriculture  
Président du SIMM de Serre-Chevalier

## ÉTAT CIVIL

### Ils sont nés

Lucas VIEULES, né le 29 mai 2020  
Aaron FAURE, né le 3 juin 2020  
Leny GUILLOIS, né le 20 octobre 2020  
Mathis BOY, né le 1<sup>er</sup> novembre 2020  
Elise HUYGHE, née le 31 décembre 2020

### Ils se sont mariés

Raphaëlle AMAUDRIC DU CHAFFAUT et Thibaut DEHARVENG, le 1<sup>er</sup> février 2020  
Sandra LONARDO et Adrien DEBREUILLE, le 8 août 2020  
Alyette GREIVELDINGER et Louis GAUDIN, le 23 octobre 2020

### Ils nous ont quittés

Marie-Rose Céline ZYDEK, le 17 février 2020 (88 ans)  
Janine VIGNO-DOCCHIO, le 20 avril 2020 (81 ans)  
Jean Nicolas POUS, le 29 août 2020 (37 ans)  
Louis FINAT, le 28 septembre 2020 (82 ans)  
Claude ASSELIN, le 12 décembre 2020 (72 ans)

## SOMMAIRE

P03 1 AN DE MANDAT :  
NOTRE BILAN

P05 RÉORGANISATION DES  
SERVICES DE LA MAIRIE  
SAISON D'HIVER  
2020/2021

P06 LES GRANDS BAINS

P07 BUDGET 2021

P10 ENVIRONNEMENT  
LE POINT SUR : VOTRE  
ABONNEMENT EAU

P12 VIE SCOLAIRE  
ET PÉRISCOLAIRE  
CADRE DE VIE  
EN BREF

## NUMÉROS UTILES

Police municipale : 04 92 46 55 74

Gendarmerie Saint-Chaffrey : 04 92 24 00 56

Pompiers : 18

N° Urgence européen : 112

Pharmacie Monêtier : 04 92 24 44 70

Centre de santé Monêtier : 04 92 24 42 54

Services techniques : 04 92 24 56 23

Services techniques - Astreinte : 06 42 44 95 34

SUEZ - SEERC (Assainissement) : 09 77 42 94 31

SPL Services Eau Haute Durance : 04 92 20 57 57

CCB - Ordures ménagères : 04 92 54 52 52

Infos Routes 05 : 04 65 03 00 05

Office du Tourisme Serre-Chevalier :

04 92 24 98 98

Micro-crèche Les Eterlous : 04 92 55 42 46

Centre de santé Monêtier : 04 92 24 42 54

### Mairie du Monêtier-les-Bains

Place Novalèse 05220 Le Monêtier-les-Bains  
Tél : 04 92 24 40 04 - monetier@monetier.com  
communication@monetier.com

Directeur de publication : Jean-Marie REY

Rédaction : Mairie du Monêtier-les-Bains

Crédits photos : Mairie, Ecole du Monêtier-les-Bains, Jean-Marie REY

Conception : Caly Graff Embrun - 06 33 63 75 80

Impression : Imprimerie Recto Verso - Embrun  
04 92 43 00 89

Périodicité : semestrielle

Tirage : 1300 exemplaires / Mai 2021

# 1 AN DE MANDAT : NOTRE BILAN

Le Conseil municipal s'est organisé sous forme de diverses commissions, sous la coordination des adjoints au maire et d'une conseillère spéciale. Nous avons fait le choix de ne pas systématiquement le principe des commissions extra communales mais d'inviter, en fonction des sujets, des personnalités sensibles aux problématiques rencontrées.

Présence du Vaccinobus le mercredi 31 mars 2021  
(dispositif du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur,  
en partenariat avec la Croix-Blanche)



## ➤ Gestion de la crise sanitaire

Mise en place du réseau solidarité COVID (appel des personnes isolées et vulnérables), adaptation incessante des protocoles sanitaires (école, musée, bibliothèque, grands bains, services techniques et administratifs, camping, ...), distribution de masques, accueil d'un centre de vaccination mobile le 31 mars dernier (vaccin Pfizer), consultation des socio professionnels affectés par la crise et mises en place de mesures d'accompagnement (suppression des droits de terrasse pour l'été 2020, réduction de loyer pour l'hiver en cours, ...), organisation de la saison d'hiver 2020/2021 et mise en place des activités pour accueillir nos vacanciers dans les meilleures conditions possibles.



Jean-Marie REY  
Maire



Adrien GIRARD  
1<sup>er</sup> adjoint  
chargé des Grands Bains, des finances et des activités périscolaires



Muriel PAYAN  
2<sup>ème</sup> adjointe  
chargée du cadre de vie, de l'environnement, des marchés publics et de la communication



Alexandre GOUEL  
3<sup>ème</sup> adjoint  
chargé de la sécurité, de l'eau, de l'animation et de l'agriculture



Margot MERLE  
4<sup>ème</sup> adjointe  
chargée de l'urbanisme, des affaires sociales et éducatives



Marielle BOY  
Conseillère spéciale  
chargée des travaux, du personnel communal et du logement

## ➤ Travaux



Aire de camping-cars



Rue de la Petite Turière

**Finalisation des chantiers engagés par l'ancienne équipe municipale :** Rénovation de la rue de la petite Turière, aménagement de l'aire des camping-cars, mise en accessibilité des bâtiments communaux, travaux de régulation des écoulements pluviaux rue des Jardins.



Travaux 2<sup>ème</sup> étage de la Mairie (ancienne Trésorerie) - réalisés par les Services Techniques de la commune



## **Engagement des démarches pour les travaux à réaliser en 2021 :**

Aménagement d'un parking à l'entrée du Serre Barbin, extension du camping municipal, aménagement des plans d'eau du Casset, réaménagement des locaux de la mairie, reconstruction du local d'exploitation du service de l'eau au niveau de l'entrée du Casset, rénovation du réseau d'eau au niveau du chemin des Oches (hameau du Freyssinet), agrandissement du parking des Grands Bains, mise en stationnement interdit de la rue St André en période hivernale, élargissement et mise en conformité de l'arrêt de bus du Freyssinet (en partenariat avec la Région Sud et le Conseil Départemental 05), installation d'un arrêt minute entre l'hôtel le Monétier et le magasin Ikory et rue Saint-Eldrade sur l'esplanade à côté des « moloks ».

## ➤ Restaurant de Pré Chabert

Suite à la fin de bail de l'ancien gérant, un appel à candidatures a été lancé pour une convention d'occupation du domaine public relative à ces locaux. Sur les 3 candidats en lice, M et Mme SCHWARZ, gérants de la société la Vache Noire (traiteur installé sur Briançon), ont été retenus pour une durée de 3 ans.

## ➤ Éclairage public

Vous êtes nombreux à nous faire remonter les dysfonctionnements de l'éclairage public. Ce service est géré par un syndicat intercommunal à l'échelle du Briançonnais et qui rencontre certaines difficultés. Sachez que les nouveaux élus se penchent sur son devenir et tentent de redresser la barre avant de se prononcer sur la poursuite ou non de cette structure. Nous vous tiendrons informés de la suite de ce dossier. En attendant, la commune continue de prendre à sa charge les travaux d'investissements sur ce réseau : remplacement des lanternes de la route des Bains, extension du réseau aux Boussardes et à la sortie Nord du Casset.

## ➤ Animations

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les communes de la vallée de la Guisane ont repris à leur charge l'organisation des animations se déroulant sur leur territoire. L'office du Tourisme intercommunal de Serre Chevalier Briançon gardant à sa charge les événements et les temps forts (fête du bois par exemple). Si les animations ont été limitées durant l'hiver pour cause de crise sanitaire, les élus se mobilisent, en coordination étroite avec les autres communes, afin de proposer des animations de qualité, rassemblant le plus grand monde.

## ➤ Projets

Notre équipe souhaite voir évoluer notre commune dans un esprit fidèle à notre campagne électorale. Les idées sont nombreuses et ne pourront malheureusement pas toutes être réalisées. En effet, si nous restons optimistes pour l'avenir de notre territoire, la période que nous traversons met à mal nos ressources financières et les aides de l'Etat tardent à être concrétisées ; les moyens techniques et humains de la collectivité ne sont pas non plus extensibles. Cependant, la commune peut se mettre en ordre de marche pour préparer les opérations que nous souhaitons mener et dont la réalisation dépendra de nos capacités financières le moment venu.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que nous avons procédé au recrutement d'un bureau d'études pour la réalisation d'une microcentrale hydroélectrique sur les installations de l'ancien captage de l'aiguillette du Lauzet. La première étape consistera en la réalisation d'une étude de faisabilité avant de se lancer dans la réalisation concrète de l'opération et des démarches administratives conséquentes qui y sont liées.

De même, nous souhaitons voir avancer le projet de refuge situé au lieu-dit « Clot des Vaches » au-dessus de l'Alp du Lauzet. Les premières visites et études nous ont confirmé la viabilité du projet.



Visite lieu-dit « Clot des Vaches »

### **Aussi, les premières études vont être lancées afin :**

- › de mettre en œuvre un projet d'aménagement d'ensemble et de programmation sur le bâtiment communal situé place Stabatio, sur l'ancien parking du marché et l'école.
- › de programmer un aménagement d'ensemble au col du Lautaret en collaboration avec le Département des Hautes-Alpes, la communauté de communes du Briançonnais et la commune de Villar d'Arène,
- › d'améliorer et d'harmoniser la signalétique relative aux parkings, en partenariat avec les communes de La Salle les Alpes, Saint-Chaffrey et Briançon.

*Comme vous avez pu le lire, les hameaux ne sont pas oubliés (éclairage public, réseau d'eau et aménagement des plans d'eau au Casset, parking du Serre-Barbin) et feront partie intégrante des projets : élargissement de la rue de la Croix aux Guibertes, rénovation énergétique du bâtiment de l'ancienne école du Freyssinet, ....*

# RÉORGANISATION DES SERVICES DE LA MAIRIE



Christiane PHILIP  
depuis le 01/09/20



Jean-Yves BONNARDEL  
depuis le 01/04/21



Claude BARRE  
au 01/07/21

La Mairie du Monétier-les-Bains connaît depuis quelques mois des mouvements de personnel. Si les nouveaux visages vous seront présentés ultérieurement, l'occasion nous est ici présentée de remercier les agents qui ont œuvré de nombreuses années pour la collectivité et qui ont fait valoir leurs droits à la retraite :

**C**hristiane PHILIP a débuté sa carrière dans les années 90, tout d'abord en tant qu'aide à domicile, puis responsable de la restauration scolaire, et enfin ATSEM afin de mettre à profit son sens du contact avec les enfants. Nous lui souhaitons une excellente retraite auprès de sa famille et de ses petits-enfants.

Jean-Yves BONNARDEL, ouvrier polyvalent aux Services Techniques, a été recruté en 1985. Responsable des espaces verts et du fleurissement, il a contribué à l'amélioration de notre cadre de vie et nous l'en remercions chaleureusement. Nul doute que nous aurons l'occasion de le recroiser en montagne ou au bord de la rivière pour s'adonner à ses loisirs favoris !

Claude BARRE, quant à lui, est arrivé en tant que Technicien stagiaire en 1991. Après plusieurs fonctions au sein des Services Techniques, Claude a été affecté au fonctionnement du Centre d'Incendie et de Secours de Serre Chevalier en 2011 pour deux tiers de son temps de travail et mis à disposition de la Communauté de Communes du Briançonnais pour le tiers restant. Nous le remercions pour tout ce temps passé au service de l'intérêt général et du service public.

C'est une page qui se tourne et nous leur souhaitons à tous les trois une longue et heureuse retraite !

Des mutations et d'autres départs réorganisent progressivement l'ensemble des services (Police Municipale, Services Techniques, Urbanisme...). Mme Isabelle Conraux a quitté ses fonctions, son détachement sur l'emploi de Directrice Générale des Services n'ayant pas été renouvelé.

› Un récapitulatif de ces modifications sera fait durant l'été 2021 afin de porter à votre connaissance les nouveaux agents et leurs fonctions.

**i** Dans cette attente, vous pouvez consulter nos offres d'emploi sur notre site web :

[www.monetier.com/la-commune-au-quotidien/emploi-economie/offres-d-emploi](http://www.monetier.com/la-commune-au-quotidien/emploi-economie/offres-d-emploi)

## SAISON D'HIVER 2020/2021

**S**ki nordique, patinoire, ski-joëring, remontées à cheval, jardin d'enfants, balade en calèche... les activités étaient nombreuses malgré la fermeture des remontées mécaniques. Le moins que l'on puisse dire c'est que la station ne s'est pas laissée gagner par la morosité, au contraire, les professionnels ont réussi à se renouveler. Les vacanciers ont pu, grâce à eux, profiter pleinement de leur séjour à Serre-Chevalier. La commune remercie :

- L'office du Tourisme Serre-Chevalier Vallée Briançon et tous les acteurs socio-professionnels qui ont œuvré pour la mise en place des animations.
- Le SIMM de Serre-Chevalier (syndicat intercommunal à vocations multiples) pour le prêt des équipements de ski de fond auprès des enfants de l'école du Monétier et de l'association Les Aiglons.
- Les équipes des services techniques et les bénévoles pour l'installation de la patinoire qui a attiré de nombreux visiteurs !



# LES GRANDS BAINS

Les Grands Bains ont fermé leurs portes le 15 mars dernier après une saison en demi-teinte. Tous les efforts ont été mobilisés afin de maintenir l'activité de cet établissement mais la succession des protocoles sanitaires ont rendu difficiles les conditions d'accueil des visiteurs.

En effet, suite à une décision préfectorale, nous avons dû interrompre l'accès au bassin extérieur (seul bassin autorisé au public jusqu'alors) la veille des vacances scolaires d'hiver et certains soins esthétiques ont dû être supprimés fin février.

La fermeture technique d'automne a su tenir ses engagements avec de nombreux travaux de modernisation réalisés : rafraîchissement des peintures intérieures, réfection complète du bassin d'amphore, refonte complète du pédiluve, mise à neuf du plafond principal, rénovation de l'espace Romano-Irlandais, modernisation de l'espace technique en sous-sol (électrique et hydraulique).

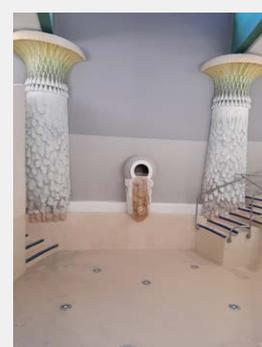
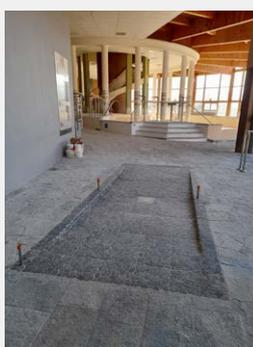
L'ensemble de ces travaux a été supervisé par Raphaël Moscatiello, nouveau directeur technique des Grands Bains depuis octobre 2020. Ayant une large expérience dans le thermalisme et les travaux du bâtiment, Raphaël a su et saura mettre tout son savoir et expérience au service de l'Établissement.

Actuellement, malgré le contexte financier, la fermeture permet de réaliser des travaux par l'équipe technique pour toujours améliorer le cadre d'accueil.

Une réunion publique (en présentiel ou dématérialisée) sera tenue dans les prochaines semaines au sujet des Grands Bains. La date précise sera communiquée prochainement.

A l'heure de la rédaction de ce document, nous apprenons que le fond de solidarité ne sera plus versé aux Grands Bains à compter du 8 février...alors que les charges fixes, elles, continuent de courir même sans recettes et que les établissements du secteur privés ont toujours droit à ce fond. Cette annonce incompréhensible place les bains dans une situation financière très délicate et amène à se poser des questions sur son avenir...

► Notons aussi la refonte du site internet : <https://lesgrandsbainsdumonetier.fr/> qui offre la possibilité de réserver ses soins en ligne.



# UN BUDGET IMPACTÉ PAR LA CRISE SANITAIRE

Victime directe et indirecte de la baisse de l'activité économique sur le territoire, la commune du Monêtier-les-Bains adapte son budget pour passer cette étape difficile.

## Les Grands Bains du Monêtier

La fermeture de l'établissement au 15 mars 2020, suivie d'un été avec une capacité d'accueil limitée et d'une ouverture restreinte en décembre 2020 ont impacté le chiffre d'affaires à hauteur de 1,6M€.

Le recours à l'activité partielle a été nécessaire afin de maintenir l'emploi et la décision a été prise de profiter de cette baisse d'activité pour fermer l'établissement tout l'automne afin de moderniser ses équipements techniques et de réaliser des travaux de réfection.

De plus, les contributions des Grands Bains au budget communal (remboursement de l'avance effectuée par le budget principal, mise à disposition du personnel communal aux Grands Bains, paiement des thermies de chaleur dont bénéficient l'établissement par la mise à disposition

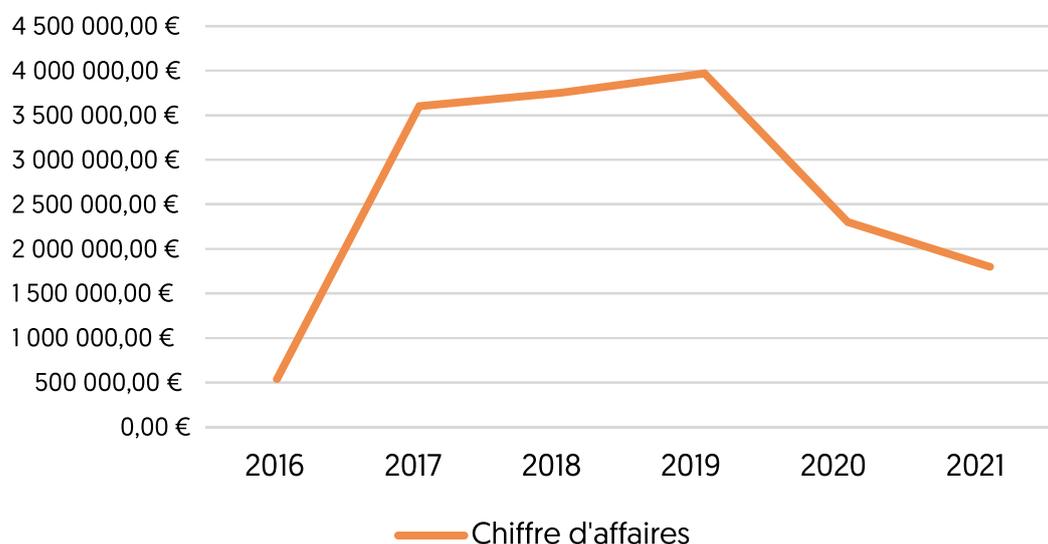


de l'eau chaude naturelle) ont fait l'objet d'un report afin de donner des marges de manœuvre aux Grands Bains.

**Le résultat de clôture de l'exercice 2020 reste donc positif avec un solde de +97 301,84€ en fonctionnement et +223 028,51€ en investissement.**

Les projections 2021 sont bien entendues inférieures aux années habituelles avec un chiffre d'affaires prévisionnel de 1,8M€. L'activité partielle a été sollicitée suite à la fermeture du bassin extérieur à la veille des vacances de février et continue à l'être jusqu'à une réouverture totale de l'établissement espérée avant l'été. Le fonds de solidarité nous a également été accordé afin de faire face à la baisse de la trésorerie.

## Chiffre d'affaires - Grands Bains du Monêtier



## Le budget communal

Outre le non-versement des sommes attendues par le budget des Grands Bains, le budget communal est impacté par la baisse de la taxe sur les remontées mécaniques (directement perçue sur le chiffre d'affaires réalisé aux points de vente du domaine skiable), par le manque de dynamisme des droits de mutation (baisse des biens immobiliers à la vente) et par les réductions accordées aux socioprofessionnels pour les soutenir dans leur activité (exonération de droits de terrasse pour l'été 2020, réductions de loyers). A ce jour, aucune aide de l'Etat n'est prévue ou accordée.

**Le résultat de clôture du budget 2020 de la commune est donc en net retrait par rapport à l'exercice 2019 :**

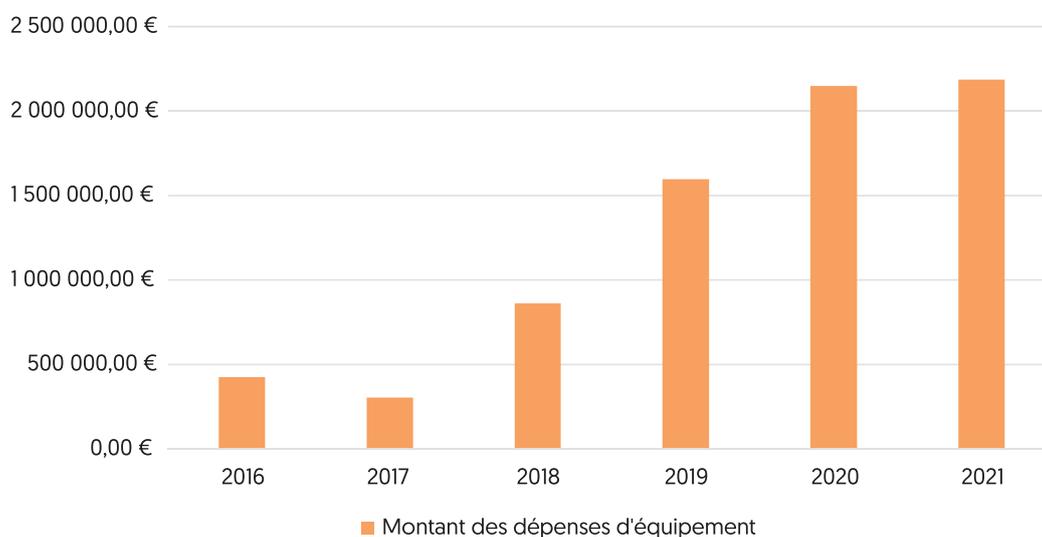
Année	Résultat de clôture – section de fonctionnement
2016	331 138,65€
2017	468 991,02€
2018	774 184,74€
2019	1 098 521,82€
2020	665 397,14€

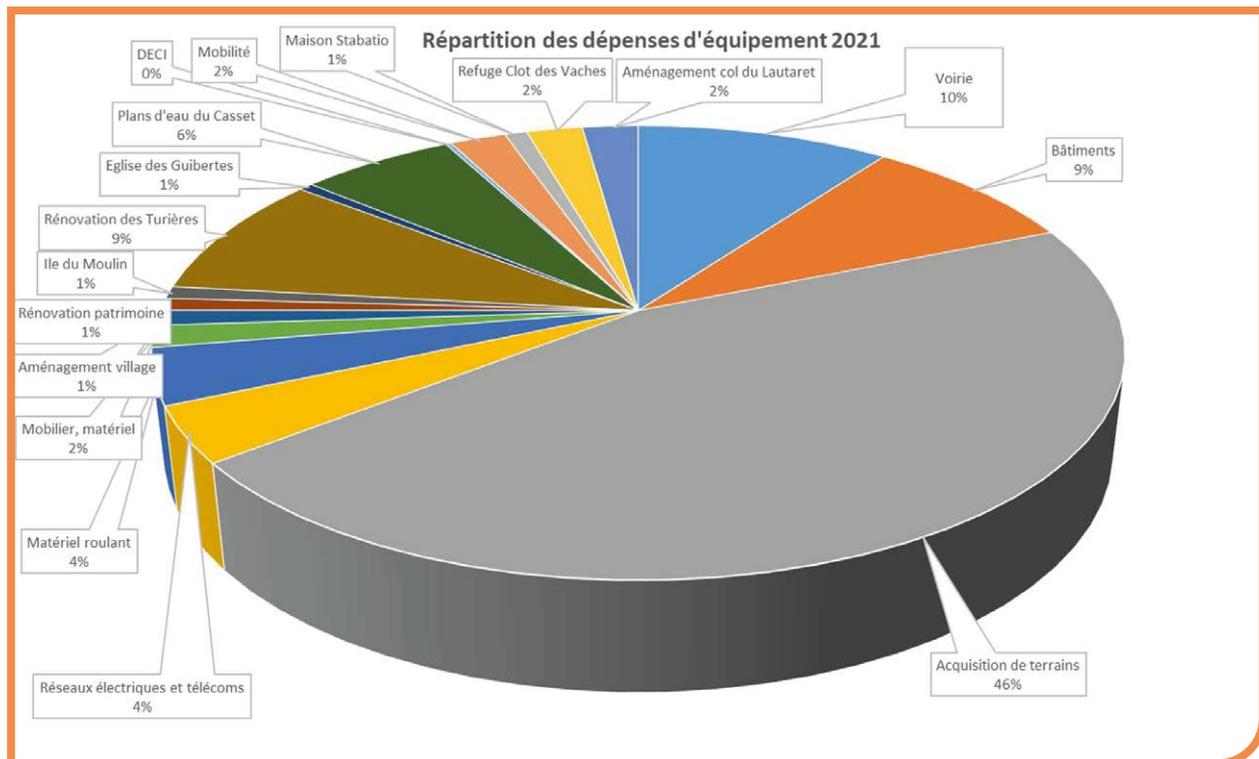
Malgré ce chiffre plutôt rassurant, la capacité d'autofinancement du budget communal souffre elle aussi de la baisse des recettes et du maintien des dépenses courantes. Les prévisions pour 2021 montrent même une capacité d'autofinancement brute négative, et ce pour la première fois.

Les investissements prévus sur 2021 seront donc possibles par la mobilisation de recettes propres à la section d'investissement : subventions d'investissement, fonds de compensation de la TVA, taxe d'aménagement, ...

La volonté est de poursuivre les opérations d'équipement malgré ce contexte difficile et de démarrer les projets qui verront le jour pendant le mandat comme vous avez pu le lire dans les pages précédentes.

### Montant des dépenses d'équipement





## Les autres budgets

Les autres budgets de la collectivité sont les suivants :

- › Service de l'eau
- › Camping municipal
- › Pico centrale du Tabuc
- › CCAS
- › Régie des Transports

Moins impactés par la crise, ils vont pouvoir poursuivre leurs activités de manière sereine et autonomes (exceptés pour le CCAS et la Régie des Transports qui nécessitent le versement d'une subvention d'exploitation pour leur fonctionnement).

**1.** Le budget de l'eau trouve aujourd'hui les moyens financiers nécessaires pour la rénovation et l'extension du réseau.

Aussi, sur l'année 2021, les travaux suivants vont être lancés :

- › Rénovation du réseau dans le secteur des Oches (Freysinet) pour 80K€
- › Rénovation du local d'exploitation au Casset pour 100K€
- › Lancement des études pour ce qui va être le projet phare de ce budget pour les années à venir : le raccordement des hameaux du Lauzet et des Boussardes au réseau du reste de la commune via le Casset et le captage des Fontêtes

**2.** Après deux années sous fonctionnement restreint, le camping devrait retrouver ses 107 emplacements pour l'été à venir. Nous espérons une fréquentation importante qui nous permettra de renforcer notre idée d'aménager au mieux cet endroit (terrasses, électrifications et amenée d'eau sur de nouveaux emplacements) et d'envisager la diversification des hébergements (chalet, ...).

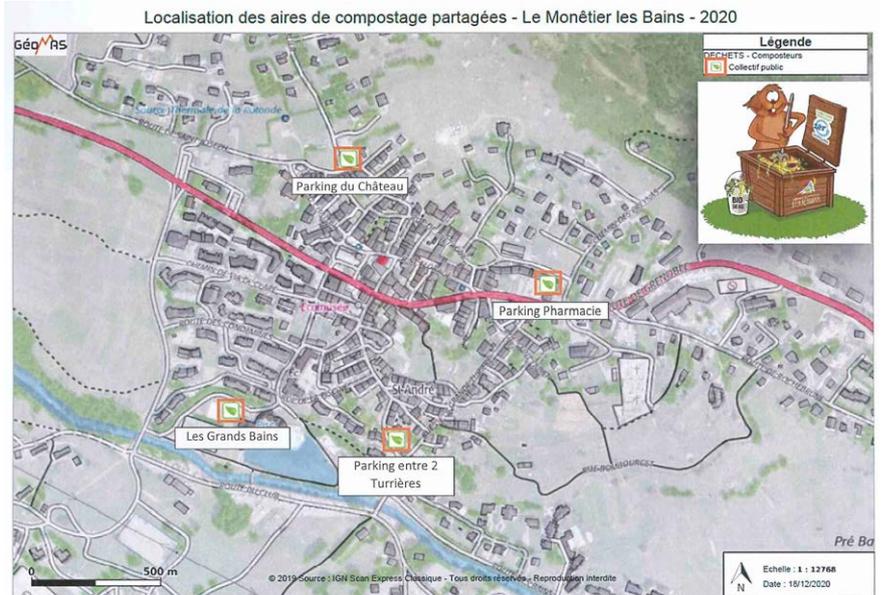
**3.** Comme vous avez pu le lire dans les pages précédentes, la picocentrale de la Croix située sur le Grand Tabuc est un équipement rentable, qui permet aujourd'hui d'envisager la réalisation d'une deuxième centrale. C'est ainsi qu'un appel d'offres a été lancé pour le recrutement d'un bureau d'études pour la réalisation d'une microcentrale hydroélectrique sur les installations de l'ancien captage de l'aiguillette du Lauzet.

**4.** Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune du Monétier continuera d'apporter son aide et son soutien aux personnes dont la situation le demande. Les services de portage de repas à domicile et d'aide-ménagère sont plus que jamais maintenus. Le prix des prestations, volontairement faible, ne permet pas d'équilibrer le budget et une subvention du budget communal permet au CCAS de fonctionner.

**5.** La communauté de communes du Briançonnais s'est saisie de l'opportunité de devenir Autorité Organisatrice de la Mobilité sur notre territoire, en lieu et place de la Région. Cela ne changera pas notre fonctionnement car le transport scolaire à destination de notre école continuera d'être assuré, par délégation, par nos services. Le budget annexe de la régie des transports reste donc en vigueur et reflète le fonctionnement de ce service.

# ENVIRONNEMENT

**Les déchets de cuisine et de jardin peuvent être valorisés grâce au compostage individuel ou collectif. Le compostage est un système simple, écologique et efficace pour réduire ses déchets !**



La Communauté de Communes du Briançonnais (CCB) souhaite encourager cette pratique partout sur le territoire. Vous trouverez ainsi sur Monétier 4 aires de compostage situées place stabatio, parking du Château, à côté des Grands Bains et en bas des rues Petite et Grande Turrière.

Le principe est simple, il suffit de déposer ses déchets (épluchures, coquilles d'œuf, marc de café...), de saupoudrer le tout d'une poignée de broyat (mis à disposition). Une fois mûr, le compost est redistribué gracieusement à tous ceux qui souhaitent fertiliser leurs sols ou offrir un engrais naturel à leurs plantations.

**La mise en place et l'entretien des bacs, installés à proximité des points de collecte des déchets ménagers, est assurée par la CCB avec le soutien des Services Techniques de la Mairie.**

La Communauté de Communes du Briançonnais met aussi à la disposition des particuliers, des composteurs à 25€ et des lombricomposteurs à 30€ avec la possibilité d'acheter également un kit de démarrage de « vers de terre » au prix de 20 €.

## COMMENT SONT CONDITIONNÉS CES COMPOSTEURS ?

- › **Les composteurs en bois** : 400L, 820 x 810mm. Ils sont livrés démontés et entrent donc dans un coffre de voiture standard.
- › **Les lombricomposteurs** : 48L, diamètre 470mm x hauteur 490mm. Ils sont conçus pour un foyer de 2 à 4 personnes et peuvent être utilisés comme tabouret d'appoint.

Les deux types de composteurs sont à réserver et à venir récupérer sur rendez-vous au service de Gestion et de valorisation des déchets situé dans la zone artisanale de Pont-la-Lame à Puy Saint André (en bordure de la RN 94, en face de la Maison de la Géologie et du Géoparc).

**service.dechets@ccbrianconnais.fr**

**Tél. 04 92 54 52 52 / www.ccbrianconnais.fr**

## ➤ Territoire zéro déchet plastique et consignes de tri

En mars 2021, la Communauté de Communes a signé le programme régional « Territoire zéro déchet plastique », visant à réduire l'utilisation du plastique dans nos gestes du quotidien.

Afin de renforcer son action et de sensibiliser aux bonnes pratiques relatives à la gestion des déchets, la collectivité souhaite pérenniser son accompagnement auprès des administrations, des entreprises et des associations en proposant : le prêt gratuit de gobelets réutilisables, de la signalétique et de la mise à disposition de contenants ludiques pour le tri des déchets, une sensibilisation spécifique aux organisateurs d'événements, ou toutes autres actions en lien avec la réduction des déchets.

## ➤ Respect du tri, respect des agents, respect de l'environnement

Faire le tri, oui ! Mais des règles doivent être respectées. Un guide du tri complet est disponible sur le site internet de la Communauté de Communes du Briançonnais. Pour rappel, il est formellement interdit de déposer des cendres (aussi bien issues de bois que des granulés) dans les conteneurs à déchets sous peine d'amende. En moyenne, tous les ans, 5 feux de conteneurs nécessitent l'intervention des pompiers. Respecter le tri, c'est aussi respecter le quotidien des agents du service des déchets.

**Merci de respecter les consignes de compostage affichées sur place et de ne pas dégrader le matériel gracieusement mis à disposition.**

### ➤ Bon à savoir :

Le service de gestion et de valorisation des déchets va mettre en place une collecte de proximité pour les déchets verts. Une benne à déchets verts sera mise en place sur la commune de mi-mai à mi-juillet (Place du marché et parking Pommiers), selon le planning suivant :

BENNE	Rotation n°1	Rotation n°2	Rotation n°3
Dépôt	Jeudi 27 mai	Lundi 17 juin	Jeudi 8 juillet
Retrait	Lundi 31 mai	Lundi 21 juin	Lundi 12 juillet



**ATTENTION** seuls les déchets verts suivants sont acceptés : herbe, branchage, coupe, tonte. Sont strictement interdits les cagettes en bois, les souches d'arbre de plus de 15 cm de diamètre, les déchets de remblais « gravats », les housses plastiques...

## LE POINT SUR : VOTRE ABONNEMENT EAU

### ➤ Changement de situation (vente, location, succession...) :

Il est nécessaire de remplir et nous retourner le formulaire adapté à votre situation :

#### › Formulaire d'abonnement :

pour une demande d'ouverture d'un contrat d'eau

#### › Formulaire de résiliation :

pour une demande de clôture d'un contrat d'eau

Ces formulaires sont disponibles en mairie, auprès des services techniques et sur :

<http://www.monetier.com/la-commune-au-quotidien/environnement-cadre-de-vie/assainissement>

Chaque formulaire doit être accompagné de pièces

justificatives : photocopie de votre carte d'identité, copie de l'acte (vente, succession, décès).

### ➤ Règlement de votre facture :

Il a été convenu entre la commune et la SPL Eau Service Haute Durance que la mise en page des factures soit modifiée afin que l'adresse de facturation soit distincte de l'adresse des Services Techniques. En effet, beaucoup de règlements étaient adressés par erreur auprès de la Mairie. Nous vous rappelons que le paiement s'effectue auprès de la SPL SHD 27 route des maisons blanches 05100 Briançon.

### 📍 Les Services Techniques de la Mairie sont à votre disposition pour toutes questions sur :

[secretariat.techniques@monetier.com](mailto:secretariat.techniques@monetier.com)

Tél. 04 92 24 56 23

› les souscriptions et résiliations d'abonnement

› les demandes de branchement et devis pour travaux



➤ Schéma  
Directeur de l'Eau  
Potable

La commune du Monétier-les-Bains a décidé de mettre à jour son schéma directeur de l'eau potable. Ce document permet de définir précisément les contours du service de l'eau (desserte actuelle et future, travaux à réaliser, quantité et qualité de la distribution d'eau potable).

Ce travail de près de deux ans débute ce printemps avec notamment la réalisation d'un carnet de vannage. Ce travail permet de recenser l'ensemble des vannes de sectionnement et individuelles afin de mieux connaître le fonctionnement du réseau et donc de l'optimiser.

Un chargé de mission a donc été recruté au sein des Services Techniques de la commune. Frédéric GOUEL pourra prendre contact avec vous afin de s'assurer de votre présence lors de la manœuvre de la vanne desservant votre habitation ; Nous vous remercions pour son accueil et pour votre disponibilité.



**ATTENTION** : si vous oubliez d'effectuer la résiliation de votre abonnement, vous serez toujours facturé. Soyez vigilant !

## CADRE DE VIE

### ➤ Le Casset

Lieu touristique incontournable, le plan d'eau du Casset attire par son environnement, sa vue et son calme. Consciente de l'attractivité de cet espace, la nouvelle équipe municipale a décidé de lancer des travaux d'amélioration. Les habitants, les visiteurs et les vacanciers profiteront bientôt de nouveaux équipements : mise en place d'un système d'éclairage solaire, création de toilettes, installation de tables, bancs et barbecues et pose d'un revêtement autour du lac pour faciliter la promenade. Un appel à candidatures sera proposé pour l'installation d'un food-truck (service de restauration mobile).

### ➤ Galibier

Des toilettes sèches seront prochainement installées sur la zone du Col du Galibier. Ce projet est porté par la commune, en partenariat avec le Conseil Départemental des Hautes-Alpes et en concertation avec l'association « Gens d'en Haut ». Plus d'informations à venir.

## EN BREF

### ➤ Faciliter vos démarches

Pour beaucoup, les démarches administratives sont synonymes de difficultés, d'appréhension... et l'utilisation d'un ordinateur peut accroître ce sentiment. Pour vous aider, la commune du Monêtier-les-Bains accueille des permanences gratuites sur rendez-vous :

➤ **France Services du Briançonnais** : ce guichet unique porté par la CCB vous accompagne sur tous types de formalités (CAF, Sécurité Sociale, recherche d'emploi, dossier retraite...)

Prise de rendez-vous : 04 92 45 45 85

➤ **Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP)** : informations et renseignements sur votre déclaration d'impôts sur le revenu. Prochaine permanence : le lundi 17 mai.

**i Les dates et horaires de ces permanences sont communiquées sur [www.monetier.com](http://www.monetier.com) et notre page Facebook**

### ➤ Distribution de fleurs

Cette année, la distribution de fleurs se tiendra le samedi 5 juin, place du Marché. Il faudra vous munir d'un bon que vous aurez retiré au préalable à l'accueil de la Mairie (sur présentation de la dernière taxe d'habitation). Cette journée sera également l'occasion d'organiser le premier marché aux fleurs sur la commune. Nous espérons réunir l'ensemble des horticulteurs locaux pour proposer à tous les habitants, de la commune et d'ailleurs, le plus large choix possible.

## VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Les enfants ont été heureux de découvrir cet automne de **nouveaux jeux** dédiés à la pause méridienne (trottinettes, ballons, draisiennes...). Ils s'en donnent à cœur joie dans la cour de récréation ! Autre nouveauté, la **tisanerie** a été transformée en espace repas pour les élèves de petite et moyenne sections afin de respecter les règles sanitaires en matière de circulation en restauration scolaire. A cette occasion, la Mairie a commandé et installé du nouveau mobilier.

Pour poursuivre ces changements, un **questionnaire de satisfaction** a été diffusé auprès des parents et des enfants afin de connaître leurs attentes concernant la cantine scolaire. La collecte de ces informations permettra à la commune de mieux cibler les mesures à prendre pour optimiser la qualité des repas et l'organisation de la cantine.

### ➤ Fermeture temporaire d'une classe

Sur ordre de l'Agence Régionale de la Santé (ARS), l'école du Monêtier a dû fermer une classe par application du principe de précaution. Cet événement a eu lieu quelques jours avant les vacances d'hiver. Le protocole sanitaire a permis de maintenir ouverts les autres classes et les services périscolaires.

### ➤ Bus scolaire

Les élus ont souhaité la présence d'un accompagnateur dans le bus scolaire, c'est chose faite depuis l'automne dernier.

### ➤ Carnaval

Le jeudi 18 mars les élèves ont pu revêtir leurs plus beaux déguisements pour le carnaval de l'école. Une matinée festive durant laquelle on a pu voir des supers-héros, des cow-boys, des vampires, des princes et princesses... les équipes éducatives ont également joué le jeu !



**i Site internet :**

[www.ec-monetier-les-bains.ac-aix-marseille.fr](http://www.ec-monetier-les-bains.ac-aix-marseille.fr)